Une lycéenne passionnée

Par **louise444**, le **02/02/2014** à **17:57**

bonjour,
Je me présente, je suis en 1ère L et j'aime le droit depuis déjà très longtemps ! J'ai déjà fait un stage dans un cabinet d'avocat et j'en suis d'autant plus motivée ! Dans un 1 an et demie je vais rentrer à l'université de Nantes en droit ! j'ai pour projet de devenir avocate dans le droit social ou la propriété intellectuelle.

Du coup je suis ici pour commencer à me plonger dans cet univers !

voilà [smile3] à bientôt !

Par **Booker**, le **02/02/2014** à **19:50**

Bonjour, Louise. Quel bonheur pour moi, qui ne cesse d'entendre les voix de la compassion lorsque j'affirme étudier le droit -tu n'es qu'en deuxième année ! j'admire ton courage ...- , de voir de jeunes graines qui souhaitent encore traverser leur printemps dans notre jardin.

Trêve de mondanité, tu t'intéresses déjà au droit et je ne peux que saluer cette passion qui t'anime, elle te sera utile et précieuse. Si je peux te donner un conseil, n'hésite pas à lire un ou deux manuel d'introduction au droit, et quelques bouquins de philosophie du droit durant tes études secondaires. Ainsi quand tu arriveras à l'université tu seras largement armée pour rayonner, à l'ombre de la faculté de Nantes. Bon courage.

Par **Poussepain**, le **03/02/2014** à **11:44**

Bonjour et bienvenue,

Ca m'impressionne toujours les gens qui savent ce qu'il veulent faire de leur vie à 17 ans, c'est un sacrée avantage!

Je conseil donc comme booker, d'en profiter pour faire de la philo (surtout en L) sur les thématiques de l'Etat, la Loi, la liberté etc... De s’intéresser à l'Histoire et à l'actualité, de lire beaucoup en général, notamment les classiques en rapport avec le droit/la justice (Victor Hugo par exemple, Badinter...) et de l'intro au droit.

Comme dit Booker ca sera large pour une entrée réussit en Fac, et ça donnera du sens à votre bac L.

Par **louise444**, le **10/02/2014** à **20:09**

merci pour ces encouragements qui font chaud au cœur et surtout ces conseils précieux qui vont m'aider, j'en suis sur !

Samedi, je suis aller à la porte ouverte de l'université de Nantes et j'ai put assister à une conférence sur les métiers des tribunaux. En entendant ces personnes passionnées qui sont magistrat, juriste et avocats je suis d'autant plus sur de mon orientation.

Booker, Je comprend que certain ai peur de commencer des études aussi longue mais c'est tellement passionnant et je n'ai pas peur de m'y mettre a corps perdu ! Poussepain je vais suivre t'es conseils si cela peut me permettre de commencer sereinement ma première année alors je vais le faire. Merci à vous deux :)

Par **Muppet Show**, le **10/02/2014** à **20:49**

Bonjour,

j'ai un autre conseil a vous donner, c'est qu'une fois arrivé en Licence, ne pas vous décourager dans des matières qui vous semble inutile au regard de votre projet professionnel... gardez le cap jusqu'au bout !

=)

Par **louise444**, le **11/02/2014** à **17:08**

oui il faudra que je travaille toutes les matières même si c'est pas toujours facile (il y a combien de matières en L1?) merci, je m'accrocherai et pour ceci je compte sur ma motivation :)

Par **Muppet Show**, le **11/02/2014** à **19:31**

il y a environ 7 matières voir 8 et cela jusqu'à la L3.

Par **Poussepain**, le **11/02/2014** à **23:35**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Il faut être honnête : la manière dont les études sont organisées fait que pour la majorité des étudiants, sur 6,7,8 matières par semestre, on en travaille régulièrement 2 ou 3 qui sont les matières à TD, et/ou celles dans lesquelles on envisage de se spécialiser/faire des points.

Les autres on les apprend en deux temps : pendant les vacances, et pendant les révisions de partiel.

Ce rythme là est déjà celui d'un bon étudiant, beaucoup dans les premières années ne le suivent même pas (il prennent les vacances et rognent les révisions).

Généralement les épreuves font que les matières sans TD demandent moins d'investissement que celles à TD, donc on s'y retrouve.

En L1/L2 c'est pas trop gênant dans le sens où les matières à TD, les plus importantes, sont des matières juridiques. Les autres des matières d'ouverture ou de culture juridique (présentation des institutions, histoire, économie...)assez faciles a comprendre et retenir.

En L3/M1 c'est plus compliqué dans le sens où toutes les matières sont juridique mais :
- on a plus d'expérience et de connaissances, c'est donc plus facile à comprendre et apprendre, les choses se mettent en place.
- Les épreuves les plus dures (cas pratique, commentaires d'arrêt...) restent celles des matières à TD, les autres font l'objet de dissertation ou de questions de cours.

Voilà, rien qui ne justifie de s'inquiéter en tout cas, surtout qu'avec le temps vous allez vous spécialiser dans ce que vous aimez (sans oublier que le droit c'est un tout donc qu'il faut garder des bases en toutes matières s y on veut s'y retrouver, il serait illusoire de se prétendre juriste en jonglant avec une ou deux matières).

Pendant que j'y pense il y'a un bouquin que vous pourriez déjà lire sur le travail et les méthodes d'un étudiant en droit "Je veux réussir mon droit", un autre bouquin de méthode pourrait faire l'affaire aussi, je cite celui là car je le connais, qu'il m'a tout appris et qu'il permet, sans être à la fac, une première vrai approche du droit.

Par **Newjurist**, le **11/02/2014** à **23:45**

Bonsoir,

un autre conseil serait de profiter de ta jeunesse et ne pas trop t'ennuyer avec des bouquins de droit... Tu auras le temps de t'y plonger !

Je pense que lire l'Echo, le Monde, Courrier internationale serait bien plus bénéfique.

Par **Poussepain**, le **11/02/2014** à **23:59**

On peut lire un bouquin de 200 pages le matin et faire la fête le soir, surtout à 17 ans!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Newjurist**, le **12/02/2014** à **00:08**

Ce que je voulais dire, c'est que c'est inutile de se précipiter. Elle a déjà un BAC à passer, on verra pour le reste après, chaque chose en son temps.

La culture par contre est difficilement rattrapable, c'est pourquoi je lui conseillais de lire ces écrits, parce que quoi qu'on puisse dire, la culture est omniprésente en Droit.

Par **Yn**, le **12/02/2014** à **10:45**

Avoir un projet professionnel est une très bonne chose, cela constitue souvent une source de motivation facteur de réussite.

Je t'invite cependant à rester ouverte sur le vaste monde du droit, tu vas découvrir de nouvelles matières, tes centres d'intérêt vont évoluer, tu seras confrontées aux réalités des professions et des opportunités offertes.

Bref, ne te braque pas *a priori* sur certaines matières, et garde cette motivation si rare chez les jeunes étudiants.

Par **yanos**, le **12/02/2014** à **16:48**

Tous ces conseils sont bons, mais en voilà un qui est un peu différent : je te déconseille de poster sur ta photo de profil une vraie photo de toi...
On ne sait jamais.

Par **louise444**, le **12/02/2014** à **22:02**

merci pour toutes ces informations !

j'ai regardé sur internet le livre que tu m'a conseillée Poussepain il a l'air très bien et assez simple pour moi ^^ je pense que je le prendrai.

Newjurist, pour les livres je les prendrai surement pour les grandes vacances car j'aurais beaucoup de temps libre et cela n'empêche pas que j'ai commencé à lire le journal (ce qui jusqu'à présent ne m'attirais pas du tout !) et tu sais sa fait tellement longtemps que j'ai ce projet en tête que je commence à devenir impatiente ! D'ailleurs je ne suis pas fermée aux autres professions car effectivement je suis consciente que je vais découvrir beaucoup de choses et peut être que je serais amenée à changer d'avis mais en attendant je m'accroche à ce rêve :)

Il me vient une question : est-ce important en droit d'avoir un bon niveau en anglais ? Les

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

langues m'ont toujours posé de gros problèmesq même si je m'y suis mise sérieusement cette année...

Par **Poussepain**, le **12/02/2014** à **23:38**

Aujourd'hui l'anglais n'est plus un "plus" mais une base.

Le "plus" est une seconde langue, voir une troisième.

Courant, cela s'entend.

C'est le discours officiel, tenu par tout établissement supérieur sérieux et l'attente théorique des recruteurs de grosse boite.

Conséquence de la mondialisation (c'est pas nouveau), de la crise (c'est plus très nouveau) et de la course à la formation que mènent les étudiant qui commencent a cumuler les M2 et les compétences annexes (vu qu'ils trouvent pas de boulot.

Maintenant la réalité c'est que beaucoup de juristes/avocats ne maitrisent pas l'anglais et n'en n'ont pas besoin. Donc on s'en tire sans.

Par contre ce sera discriminant pour les filières et emploi d'élite (genre avocat dans un grand cabinet Parisien, ou M2 très sélectif).

En fait ils faut savoir si on veut jouer en international, en national ou en régional.

Par **Yn**, le **13/02/2014** à **10:21**

[citation]Il me vient une question : est-ce important en droit d'avoir un bon niveau en anglais ? Les langues m'ont toujours posé de gros problèmesq même si je m'y suis mise sérieusement cette année...[/citation]
On ne le répète jamais assez, il faut absolument avoir un bon niveau d'anglais, c'est-à-dire un score d'au moins 800 au TOEIC (strict minimum).

Au-delà du droit, l'anglais est une compétence indispensable.

Par **Thibault**, le **13/02/2014** à **10:44**

Si tu veux bosser dans des gros cabinets, oui c'est assez indispensable (quoi que les gens qui te demandent ça, c'est à dire les associés, sont souvent des grosses billes... bref ^^).

Si tu travailles dans un petit cab, l'anglais tu t'en tartines l'oreille, c'est juste que par contre tu vas t'en voir au cours de tes études puisque tu as toujours un chti peu d'anglais à tous les

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

niveaux...

Après à titre perso ça ne fait pas de mal: faire un erasmus ou échange est juste énorme, et pour ça il faut parler un minimum, mais rien de pro dans ce conseil :)

Par **louise444**, le **13/02/2014** à **18:53**

Avec tout ce que vous me dites je réalise que l'anglais est indispensable ... Dommage ! Je croyais pouvoir y échapper ... En même temps, je crois que je m'y attendais c'est pour cela que j'ai vraiment commencé à travailler cette matière cette année. (Même si mon ambition n'est pas de devenir avocate internationale ou d'être recrutée dans un grand cabinet.)

Par **Poussepain**, le **13/02/2014** à **21:54**

Honnêtement, au lycée j'étais bon en grammaire/écrit/lecture nul à l'oral/compréhension parlée. J'intellectualisais les règles mais ça m'intéressait pas.

En bossant bien à la fac et surtout en pratiquant ça a fini par rentré, même si j'ai toujours pas la passion, aujourd'hui c'est bon.

Puis au bout d'un moment on est tellement dans le droit que ça fait du bien de changer un peu.

Le gros avantage que vous avez c'est que vous êtes au lycée et désormais renseignée.

Par **louise444**, le **15/02/2014** à **11:03**

Poussepain, sa me rassure que l'on peut toujours progresser.

L'anglais a toujours été un fardeau avec lequel je devais tenir jusqu'au bac. Dans ma tête sa a toujours été je n'aime pas une matière je la laisse tomber (je sais que c'est très mauvais de faire ça mais cette année je le fait moins...)

Ce qui me motive aujourd'hui à travailler cette matière est uniquement l'utilité que j'en aurais pour la suite des mes études, maintenant je me surprend même à aimer ça !

Je comprends totalement le fait que ça change un peu les idées l'anglais car je suis en première Littérature et pourtant je continue les math et je ne le regrette pas !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés